

<https://delamare.lycee.ac-normandie.fr/spip.php?article1334>



Les unités localisées pour l'inclusion scolaire...

- DISPOSITIF ULIS -

Date de mise en ligne : mardi 25 février 2025

Copyright © Lycée Delamare Deboutteville - Forges les Eaux - Tous droits

réservés

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis), dispositifs ouverts, constituent une des modalités de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique. Elles viennent en appui de la scolarisation des élèves en situation de handicap pour lesquels la Maison départementale des personnes handicapées a notifié ce dispositif. Les ULIS sont déployées l'école, au collège et au lycée.

L'enseignant coordonnateur chargé d'une Ulis est un enseignant titulaire du CAPPEI. Il fait partie de l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire et organise le travail des élèves en situation de handicap dont il a la responsabilité en fonction des indications des projets personnalisés de scolarisation, en lien avec l'enseignant référent et avec les enseignants des classes de l'école, du collège ou du lycée. Il coordonne notamment les temps d'enseignement partagés avec la classe de référence de l'élève.

Pour plus de renseignements :

Mme PORET Coordonnatrice ULIS : nathalie.poret@ac-normandie.fr